

L'enseignement supérieur vient en aide aux réfugiés pour gonfler ses rangs

ABONNÉS VANDERKELEN LOUISE Publié le vendredi 12 mai 2017 à 07h00 - Mis à jour le vendredi 12 mai 2017 à 07h04



◀1

BELGIQUE (ACTU/BELGIQUE) Très peu de réfugiés s'inscrivent dans nos universités et hautes écoles. Cela s'explique par la lourdeur administrative relative à l'équivalence des diplômes. Des solutions sont apportées par les institutions et le gouvernement.

Les universités et hautes écoles de Belgique ont rapidement réagi à l'arrivée conséquente de réfugiés fuyant les conflits au Proche-Orient. Dès l'année dernière, les projets se sont multipliés, tant en Wallonie qu'à Bruxelles.

Le coup de pouce qui est proposé aux candidats réfugiés ou demandeurs d'asile consiste, la plupart du temps, à proposer des cours de français langue étrangère (FLE) l'année qui précède leur inscription. Les réfugiés peuvent également avoir accès, comme élève libre, à divers cours donnés dans plusieurs universités et hautes écoles du pays. Cela leur permet de se familiariser avec la langue française ainsi que d'apprendre les termes spécifiques à la branche de leur choix.

Statut d'élève libre et cours en ligne

A l'Université de Mons (UMons), des cours de français langue étrangère ont été ouverts et accueillent actuellement une cinquantaine de réfugiés ou candidats à l'asile. A la fin du cursus d'apprentissage, les personnes sont invitées à passer un test.

Le doyen de la faculté leur a également donné l'autorisation de suivre des cours en tant qu'élèves libres. *"Cela ne débouche pas sur l'obtention d'un diplôme mais à la rentrée 2016, la moitié des personnes ayant suivi les cours comme élèves libres s'est inscrite comme élève régulier"*, commente Pierre Gillis, qui assure la coordination des initiatives venant en aide aux réfugiés et demandeurs d'asile de l'UMons.

L'université catholique de Louvain-la-Neuve (UCL) propose également des cours comme élève libre et a mis en place, pour cette année académique, des Moocs spéciaux pour les réfugiés. Les Moocs (Massive open online course - cours ouvert en ligne) sont des cours mis sur internet gratuitement à la disposition des demandeurs d'asile des centres d'accueil de la Croix-Rouge. Vingt et une personnes ont pu y participer l'année dernière. Elles se sont rendues chaque semaine à l'université pour y suivre les cours et rencontrer professeurs et élèves. Sept cours leur étaient proposés. *"Les demandeurs d'asile étaient très enthousiastes lors du projet. Cependant aucun d'entre eux ne s'est inscrit comme élève régulier l'année qui a suivi. Leur diplôme se trouvait en effet dans leur pays d'origine et il leur était donc impossible d'obtenir une équivalence de diplôme. La lourdeur administrative est très grande avant d'entamer des études"*, précise Françoise Docq, coordinatrice des Moocs à l'UCL.

Du côté des hautes écoles, l'Ephec (haute école économique et technique) propose actuellement à une petite vingtaine de réfugiés de participer comme élèves libres à la tenue de certains cours et ce, chaque semestre. La haute école a également mis en place des tables de discussion et incite à la formation de binômes, tandems et tutorats.

Marcourt supprime les frais et facilite les démarches

Outre les institutions du supérieur, le ministre Marcourt (PS), a décidé, pour faciliter leur accès aux études, de supprimer les frais de procédure pour les réfugiés et les bénéficiaires de la protection subsidiaire qui s'élevaient auparavant à 200 euros. De plus, certains documents, normalement requis pour la constitution d'un dossier complet de demande d'équivalence de diplôme ne sont plus nécessaires pour les réfugiés. Ainsi, ces derniers ne doivent plus remettre de relevés de notes, généralement restés au pays.

Lama, une réfugiée syrienne inscrite à Solvay

En plein centre de Bruxelles, Lama, 28 ans, se détend. Elle vient de donner une présentation à Solvay, la faculté d'économie et de gestion de l'Université Libre de Bruxelles, où elle présentait un travail dans le cadre d'un de ses cours.

Lama a quitté la Syrie en novembre 2015 avec sa petite soeur. Après avoir été reconnue réfugiée le 31 décembre, elle s'est immédiatement attelée à se porter candidate dans diverses universités de Belgique. Le cas de Lama est particulier. Elle n'a pas eu besoin d'une équivalence de diplôme. En effet, après avoir été diplômée en business et administration dans une école privée en Syrie, elle a enseigné pendant cinq ans. Ce document et son expérience ont été valorisés par un jury qui l'a autorisée à se porter candidate afin d'effectuer un Master en Belgique. La VUB a accepté, mais Lama devait alors reprendre ses études à zéro. *"Et puis j'ai été acceptée par Solvay qui a accepté que je fasse un Master"*, explique-t-elle, souriante. *"J'avais super peur au début, même si les cours sont donnés en anglais. Et, puis j'ai remarqué que les francophones avaient le même niveau que moi"*, explique la jeune femme.

"Au début, c'était difficile. Je n'avais pas d'ordinateur pour travailler et je passais mes soirées dans la bibliothèque de l'ULB. Mais par la suite, j'ai pu économiser et trouver un logement universitaire à Bruxelles", raconte Lama.

Pour le moment, tout se passe bien pour la jeune femme "qui adore étudier et apprendre". *"Je suis moi-même enseignante. C'est ma passion !"*. A la fin de ses deux années de Master, en 2018, Lama restera en Belgique pour rechercher un emploi. *"Je ne me vois pas ailleurs."*

x